

## **Commune de La Chapelle Chaussée**

Canton de Bécherel

Arrondissement de Rennes

**Le trois juillet deux mil treize à 20h30** s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur PINAULT Pascal Maire

Etaient présents : Ms PICHOUX P.- BUAN J.M.– Mmes LESAGE C.- GORIAUX C. (adjoints) Mmes MAURY A.- DE LA VILLEON L. –GOUDE VENIEN L.– BOSSARD JAQUET M. – Ms GLOAGUEN F.– MOUCHOUX REBILLARD M. – REMONTE F.-

Absents excusés : Mme REBILLARD V. – M. RIALLAND N.– Mme NOURRISSON I.

Monsieur RIALLAND Nicolas donne procuration à Mme BOSSARD JAQUET Marianne –  
Madame REBILLARD Valérie donne procuration à Monsieur PINAULT Pascal

Date de la convocation : 26 juin 2014-

Monsieur GLOAGUEN Frédérik est désigné secrétaire de séance.

### **Délibération N° 2014-07-01**

**OUVERTURE SECRETARIAT DE MAIRIE : mise en place des nouveaux horaires**

Afin de répondre à la demande des habitants, Monsieur Le Maire fait part qu'à partir du premier septembre les horaires de la mairie seront les suivants :

- **Lundi fermé au public**
- **Mardi 9h -12h 13h30-17h30**
- **Mercredi 9 -12h 13h30-15h30**
- **Jeudi 9h12h 13h30-17h30**
- **Vendredi fermé au public**
- **Samedi 9h-12h**

le Conseil Municipal après en avoir débattu

- valide les nouveaux horaires du secrétariat de mairie.

- Dit qu'une période d'essai de ces horaires est fixée jusqu'au 31 décembre. Ces horaires pourront être ajustés ou revus en fonction des remarques des habitants.

### **Délibération N° 2014-07-02**

**BATIMENTS COMMUNAUX Présentation des devis des travaux :**

Monsieur BUAN, adjoint fait part de l'avancée des différents chantiers de travaux :

- Préau école publique du Chemin Neuf

Le permis de construire du préau va être approuvé cette semaine, la commission de sécurité ayant donné son avis favorable au projet.

Reste la mise en place des plots et d'une dalle béton afin de recevoir le préau dans la cour de l'école.

Un premier devis est présenté soit 5 317.20 €.

Estimant le devis élevé Monsieur BUAN propose de solliciter l'entreprise VASSAL afin d'avoir un devis comparatif. Si celui-ci est moins disant le devis sera retenu.

Le Conseil municipal confie à Monsieur BUAN le choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux. Les travaux de construction du préau sont programmés en juillet afin qu'il soit livré pour la rentrée scolaire.

- Mairie

Les peintures de réfection des ouvertures de la mairie et de la bibliothèque sont à rénover. Des devis ont été sollicités soit :

- devis peinture Alix Claude 3 238.06 € (TTC) comprenant l'ensemble du bâtiment mairie, bibliothèque mais également le calvaire près du garage de la Forge (Monsieur Alix offrant gracieusement de refaire les peintures du calvaire).

Hervé peinture : 2 362.25€ mais ne comprenant pas la bibliothèque

THEZE Peinture : 5 541.61 € tout compris.

Après consultation de l'entreprise Hervé pour la bibliothèque soit 3 639.58 €, l'entreprise ALIX moins-disante est retenue pour la réalisation des travaux de peinture des bâtiments communaux.

- Eglise

Présenté par Monsieur PICHOUX, adjoint

La toiture du clocher très abîmé va être réparé, un devis estimatif de l'entreprise RADIN est présenté soit 324 € auquel il faut ajouter la location d'une nacelle estimée à 1 168.13 €

Un autre devis est en cours pour la location d'une nacelle. La réparation sera facturée selon le temps passé et le besoin en ardoises.

## **CANTINE :**

mise en place 2 services à la cantine municipale. Présentée par Mme LESAGE, adjointe

L'essai de deux semaines du service décalé à la cantine est concluant. Les deux services ont permis d'avoir des groupes moins nombreux dans la salle et réduire de ce fait le bruit. Les enfants du deuxième groupe sont satisfaits d'avoir une récréation avant le service.

Il y a des améliorations grâce aux services décalés. Pour améliorer l'accueil des enfants et pour aider les agents dans la gestion de la discipline, nous proposons que les agents titulaires suivent une formation sur « le développement de l'enfant de 3 à 11 ans, la gestion de la relation à l'enfant et son positionnement professionnel ». Cette formation aura lieu sur trois jours.

Une demande est en cours auprès des autres communes pour connaître leurs besoins en formation, si les agents seraient intéressés par cette formation.

La formation Premier Secours va également être organisée pour les intervenants au T.A.P. le coût de cette formation serait de 400 € la journée par le CNFPT. L'AFEL envisageant également cette formation, il serait peut-être envisagé de mutualiser cette formation.

## Restéco

Restéco informe que le contrat passé auprès d'eux sera réactualisé au 1<sup>er</sup> septembre prochain soit 2.36 € TTC contre 2.34 €. La tarification de la cantine applicable aux familles sera revue au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**Délibération N° 2014-07-03**

**Avenant à la convention de restauration – repas adultes**

Un avenant au contrat de restauration avec la société Resteco est présenté afin de stipuler que la fourniture des repas pour les adultes scolaires et du CLSH est assuré dans les mêmes conditions de prestation et tarifaires que celles des enfants décrites dans la convention passée le 5 juin 2013.

Le Conseil municipal après délibération :

Approuve l'avenant présenté de la convention de restauration adultes scolaires et CLSH.

<b>Délibération N° 2014-07-04</b> <b>SYNDICAT DU BASSIN DE LA FLUME</b>
--

Le rapport d'activités 2013 syndicat Intercommunal de la Flume est présenté au Conseil Municipal.

le syndicat comprend 12 communes adhérentes : le Rheu, Vezin, l'Hermitage, Pacé, Gévezé, la Chapelle des Fougeretz, la Mézière, Vignoc, Langouet, Langan, Romillé, et La Chapelle Chaussée.

Présidence du syndicat : Jean-Paul Lefeuvre (élu de Pacé), Président du syndicat et Luc Mangelink (élu de le Rheu) vice-président

Depuis novembre 2013 la communauté du Val d'Ille remplace les communes de Langouet, la Mézière et Vignoc

Mission du syndicat :

- restaurer et entretenir les cours d'eau du bassin versant,
- Réaliser tout ouvrage de lutte contre inondations
- Engager, initier toutes les actions de reconquête de la qualité de l'eau

le personnel :

- une animatrice à plein temps Laetitia Citeau
- une secrétaire à 20% de son temps de travail à la mairie de Pacé
- un technicien bocage (50% de son temps de travail)

L'ensemble du rapport est disponible et consultable en mairie.

Après délibération :

Le Conseil Municipal approuve le Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Flume présenté.

<b>Délibération N° 2014-07-05</b> <b>Extension du périmètre du Syndicat Intercommunal de la Flume</b>
--

Vu l'arrêté préfectoral du 25 novembre 2013 modifiant les statuts du syndicat afin d'intégrer la communauté des communes du Val d'Ille au syndicat ;

Vu la délibération de la Communauté de communes du Val d'Ille en date du 14 janvier 2014 demandant l'extension du périmètre du syndicat du bassin de la Flume à la commune de Saint Gondran, membre de la communauté des communes du Val d'Ille ;

Vu la délibération du Syndicat Mixte du bassin de la Flume en date du 19 juin 2014 approuvant l'extension du périmètre du syndicat à la commune de Saint Gondran ;

Vu l'article L.5211-18 du Code Général des collectivités territoriales demandant au conseil municipal de chaque commune membre de se prononcer sur l'admission des nouvelles communes, celles-ci ayant trois mois pour se prononcer, à défaut l'avis étant réputé favorable. La communauté de communes du Val d'Ille ayant déjà prononcé un avis favorable à cette extension, les communes devant délibérer sont le Rheu, Vezin le Coquet, l'Hermitage, Pacé, Gévezé, la Chapelle aux Fougeretz, Langan, Romillé, La Chapelle Chaussée.

**Le Maire,**

Propose au Conseil municipal l'extension du périmètre du Syndicat mixte du bassin de la Flume à la commune de Saint Gondran

**Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré,**

Approuve l'extension du périmètre du Syndicat mixte du bassin de la Flume à la commune de Saint Gondran.

### **ACQUISITION TERRAIN PARKING LE LAVOIR :**

Le services des Domaines ont rendu leur estimation sur les parcelles que la commune envisage d'acquérir au niveau du parking du Lavoir : 3 € le m2. Cette proposition a été faite aux propriétaires qui souhaitent réfléchir avant de rendre réponse sur ce dossier

Un plan d'aménagement du parking a été revu avec l'entreprise VASSAL permettant un accès sécurisé du parking, avec un sens unique.

Ce dossier va être chiffré par l'entreprise et sera vu en commission urbanisme.

#### **Délibération N° 2014-07-06**

##### **Subvention Festival en Brocéliande**

Monsieur le Maire rappelle que le Festival en Brocéliande va organiser sur le canton diverses animations musicales du 3 au 13 juillet, dont une à La Chapelle Chaussée le 12 juillet à l'église « Fab l'Opéra ». L'organisation sollicite une subvention pour ces animations. La demande serait de 600 € pour notre commune.

Considérant les animations musicales mises en place sur le canton par Festival en Brocéliande, le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 300 € à cefestival cette année (au vote à main-levée : une abstention, un contre)

#### **Délibération N° 2014-07-07**

##### **PARTICIPATION ECOLE PRIVEE : retrait de l'école des T A P**

Par délibération en date du 25 avril il avait été attribué une participation à l'école privée pour l'année 2014 d'un montant de 33 249 €. Dans cette participation la commune reversait la part dotation rythmes scolaires pour un montant de 1530 €.

Du fait de la non-mise en place des rythmes scolaires à la rentrée scolaire il est nécessaire de reprendre délibération pour diminuer la part rythme scolaire de la participation soit 37 519 €.

Après délibération le Conseil Municipal

Diminue la participation versée à l'école privée pour l'année 2014 à 31719 €.

#### **Délibération N° 2017-07-08**

##### **RYTHMES SCOLAIRES AIDE DU CONSEIL GENERAL**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le Conseil Général a décidé d'attribuer aux communes des moins de 2 000 habitants un soutien financier dans le cadre de la mise en œuvre des rythmes scolaires en complément du fonds d'amorçage de l'Etat.

Ce soutien financier serait de 50 € par enfant scolarisé.

Le Conseil Municipal après délibération :

Considérant la mise en place des rythmes scolaires à l'école publique du chemin du Neuf

Sollicite auprès du Conseil Général l'aide financière à l'organisation des rythmes scolaires.  
Dit que le nombre d'enfants scolarisés qui bénéficieront de la mise en place des temps d'aménagement périscolaire sera de 201 élèves.  
Donne pouvoir au Maire pour solliciter l'aide du Conseil Général.

**Délibération N° 2014-07-08 bis**  
**BAFA : prise en charge BAFA jeune**

Dans le cadre du contrat enfance jeunesse il a été décidé par délibération en date du 13 octobre 2011 au titre des nouvelles actions l'aide au BAFA par la commune à hauteur de 50% du coût de la cession.  
Deux jeunes sont retenus par la commission mise en place pour bénéficier de cette formation.  
Le premier pour Madame Jennifer BRAULT concerne la totalité du BAFA (deux cessions) pour un montant de 850 €  
Le second concernant Monsieur Louis POULAIN concerne une seule cession pour un montant de 380 €.  
La formation aura lieu à la C.S.F. prochainement.

Le Conseil Municipal après délibération :  
Accepte la prise en charge de 50% de chaque BAFA pour les deux jeunes animateurs soit 425 € et 190 €  
Dit que cette participation sera versée à la CSF sur présentation de l'attestation de stage.

**Délibération N° 2014-07-09**  
**MISE EN PLACE BOITES A LETTRES, NUMEROS DE RUES LOTISSEMENT LE PLESSIX ET NUMEROTATION DES HAMEAUX.**

Monsieur BUAN Adjoint expose le projet de mise en place de numéros de rues dans le lotissement le Plessix et la proposition de la Poste de boîtes à lettres regroupées en plusieurs pôles dans chaque rue.  
Ces boîtes à lettres seront prises en charge par la Poste et sont conseillées dans le cadre de la circulation sécurisée dans le lotissement (moins d'arrêts du facteur).

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal

- Est favorable au regroupement de boîtes à lettres dans le lotissement le Plessix.
- Donne pouvoir au Maire pour prendre contact avec le responsable de la Poste pour signer la convention à venir et engager les pourparlers sur la numérotation des lieudits importants sur la commune (Chantelou, la Touche, Launay Rollet, les Hivers).

Des devis sont en cours auprès de sociétés pour estimer le coût de ces plaques de numérotation.

**Délibération N° 2014-07-10**  
**Abri bus d'occasion pour arrêt rue de Montmuran**

L'arrêt de car des collégiens se rendant sur Tinténiac va être supprimé à l'école publique et transféré rue de Montmuran près de l'école privée. Environ 45 élèves prendront le bus à cet endroit, ce qui oblige à agrandir l'abribus existant. La société Abri service propose un abribus d'occasion identique à l'existant et qui sera à poser près de l'abri existant pour un montant de 980 € plus la pose 1100 € soit 2 596.80 TTC.

Le Conseil Municipal

- Accepte le devis proposé d'Abri service pour un montant de 2 596.80 €
- Donne pouvoir au Maire pour signer le devis présenté.

Une signalétique et peinture au sol seront à prévoir autour de ce projet.

## **SACS BIBLIOTHEQUE** : achat tissu et retour sur bénévolat pour la confection des sacs

Mme LESAGE expose que le projet de confection de sacs pour la bibliothèque par des bénévoles est en cours. 21 personnes ont répondu à la demande de bénévolat pour la confection des sacs.

Du tissu et des fournitures ont été achetés pour un montant de 250 € pour 140 sacs à fabriquer.

Les sacs devront être rendus pour la rentrée des classes.

Mmes LESAGE et GORIAUX sont remerciées pour la préparation des patrons et Nicolas Léger de son implication dans ce projet.

## **FLEURISSEMENT DU BOURG**

Mme DE LA VILLEON expose le compte-rendu de la rencontre de la commission culture et patrimoine. Le projet serait de mobiliser dans un premier temps les habitants de la rue de Montmuran pour mettre en place des massifs devant chaque maison.

Monsieur le Maire donne son accord de principe pour faire des travaux sur le trottoir afin de créer des massifs et planter des fleurs. Le but serait de créer une solidarité entre les riverains en proposant des échanges de plants de fleurs, en mettant en place une entraide entre voisins pour entretenir les massifs par la suite. Le comité pilote se chargera de mettre en place ce réseau entre habitants.

Mme BUAN Evelyne fleuriste de son métier se propose de conseiller les habitants sur les types de plants à mettre en place en fonction de l'orientation des maisons etc.

Une présentation sera faite à l'occasion du forum des associations ainsi qu'une réunion ce même jour à 11h00.

Un courrier sera adressé aux habitants sur ce projet.

## **JOURNEE DU PATRIMOINE**

Mme DE LAVILLEON propose de mettre en place une journée du patrimoine le dimanche 21 septembre en partenariat avec les communes des Iffs, Bécherel. Voir Cardroc pour son musée du lin et du chanvre.

Divers contacts ont été pris avec les personnes référentes intéressantes à savoir :

Monsieur LEMARCHAND, sculpteur, Monsieur Tintin Perrigault, pour la peinture ainsi que Monsieur et Madame GARNIER

Monsieur MICHAUT d'ALEXANDRY serait d'accord pour ouvrir son parc à une exposition ou parcours culturel.

Les commerçants sont également très intéressés par le projet

Le GPS « lin et chanvre » serait à mettre en valeur, Mme CASSIGNEUL est intéressée par cette activité

Voir pour un marché au beurre ou présentation de la confection du beurre avec une baratte.

Une animation musicale pourrait être faite dans l'église : musique sacrée etc.

Un flyer entre plusieurs communes est en projet par le biais de la maison du livre.

## **COMICE AGRICOLE**

Un chapiteau va être mise en place pour recevoir les exposants de la commune, matériel agricole articulé, photos et cartes postes anciennes, peinture. La commission culture et patrimoine sera chargée de ce chapiteau à mettre en place et la surveillance des expositions.

## **ECOLE PUBLIQUE**

Un devis est en cours auprès de l'entreprise Vassal pour remplacer le « rubalise » par des potelets pour interdire le stationnement route de St symphorien.

Un nouveau panneau « enfants » sera à mettre en place route de St Symphorien.

Des travaux électriques sont à faire à l'école, rampes d'éclairage au dessus des tableaux à revoir. 7 blocs secours sont à changer également. La connection Internet est à revoir au niveau de la partie administrative.

## **CANTINE**

Des devis de lave-vaisselle sont en cours car l'actuel lave-vaisselle fonctionne avec de plus en plus de difficultés.

## **VOIRIE**

Le marquage au sol de la place de la mairie va être fait vendredi par l'entreprise SMR, seront demandés également des places de stationnement le long de la rue de Montmuran, des passages piétons.

Le chemin piétonnier au lieudit la Touche vers Chantelou va être refait. De la terre a été mise en place et étalé le long de ce chemin.

## **RENNES METROPOLE**

Avec les communes de Bécherel, Miniac Sous Bécherel, une rencontre a été provoquée à Rennes métropole pour revoir le circuit du bus desservant la commune. La demande serait d'avoir un bus retour pour les étudiants le soir en direct comme le matin (ligne 237) vers 17h00, 17h30.

La commission eau, assainissement voirie s'est réunie à Rennes métropole dernièrement. La compétence voirie communale et chemins ruraux à Rennes Métropole à partir de 2015 pose des interrogations sur les prises en charge des travaux. Un conventionnement avec les communes sera sûrement mis en place, avec des interrogations sur les cheminements doux, l'éclairage, l'assainissement etc.

Le budget assainissement serait repris par Rennes Métropole également, restera à voir les excédents de ce budget, leurs répartitions.

## **SYNDICAT DES EAUX**

Monsieur PINAULT s'est rendu avec Mme BOSSARD JAQUET à la réunion du syndicat des eaux. Le constat a été de la vétusté du réseau d'eau potable, beaucoup de « petites fuites » constatées. Des débits mètres vont être mis en place pour étudier ces problèmes.

La commission du personnel se réunira le 28 août.

La commission fleurissement et culture se réunira le lundi 4 août à 19h0